

**Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique****Quatre-vingtième session**

Bangkok, 22-26 avril 2024

Point 4 c) de l'ordre du jour provisoire\*

**Examen de l'application du Programme de développement durable à l'horizon 2030 en Asie et dans le Pacifique et questions relatives à l'appareil subsidiaire de la Commission : environnement et développement****Des villes à l'épreuve des crises pour une région Asie-Pacifique durable****Note du secrétariat***Résumé*

Le présent document donne un aperçu des défis rencontrés actuellement en matière de développement urbain dans la région Asie-Pacifique et fait un tour d'horizon des recommandations stratégiques visant à assurer une urbanisation durable. On y trouve des informations sur une panoplie d'approches et de stratégies multidimensionnelles de nature à stimuler le développement urbain durable dans la région Asie-Pacifique, lesquelles sont inspirées des conclusions du rapport *Crisis Resilient Urban Futures: The Future of Asian and Pacific Cities 2023* et des discussions et résultats du huitième Forum Asie-Pacifique de l'urbanisation, notamment du communiqué de haut niveau sur le développement urbain durable en Asie et dans le Pacifique et des déclarations faites par les États membres au sujet du développement urbain durable.

La région Asie-Pacifique s'urbanise rapidement, la population urbaine devant passer à environ à 3,4 milliards d'habitants en 2050, contre 2,5 milliards en 2023, ce qui en fait l'une des régions les plus peuplées du monde, caractérisée par des villes, des économies et un paysage numérique en plein essor. La région est également confrontée à de multiples crises interdépendantes dont les effets se font sentir sur les villes, les infrastructures, la biodiversité, le niveau de pollution et les politiques de lutte contre les changements climatiques, ce qui rend le développement durable des centres urbains aussi urgent qu'indispensable. Les villes, en particulier celles des pays en développement, sont sous pression puisqu'elles doivent répondre à la demande croissante de services urbains, de logements et d'infrastructures, bien que leurs ressources et leurs capacités soient limitées. Du fait de ces contraintes, toujours plus fortes, et de l'augmentation du nombre de citoyens, il faut agir immédiatement pour faire en sorte que les villes soient plus inclusives et mieux à même de résister aux crises. Afin de s'assurer qu'aucun individu et aucun lieu ne soit laissé de côté, il est essentiel de tendre vers une planification urbaine et territoriale inclusive, des politiques à dimension humaine, une action climatique locale, des partenariats multisectoriels, des technologies numériques et des financements ciblés pour créer des villes compactes et à faible émission de carbone, qui font une large place à la nature dans l'espace urbain.

\* ESCAP/80/1.

Dans le présent document, le secrétariat plaide en faveur de partenariats collaboratifs associant les pouvoirs publics, les entreprises, la société civile et les communautés locales, et encourage le dialogue et la collaboration au niveau régional afin de cerner et de relever les défis communs en matière de développement urbain durable.

La Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique est invitée à prendre note des priorités et des recommandations présentées dans le document et à donner son avis sur les activités futures du secrétariat.

## I. Contexte

1. La région Asie-Pacifique connaît actuellement une transformation spatiale, sociale, environnementale et économique, sous l'effet d'une urbanisation et d'une croissance économique rapides. En parallèle, on assiste à une forte évolution démographique, qui est en passe de donner un nouveau visage à la région la plus peuplée du monde, dont on estime que la population urbaine, d'environ 2,5 milliards en 2023, pourrait passer à 3,4 milliards d'ici à 2050<sup>1</sup>. La montée en puissance des villes en tant que pôles dynamiques de progrès économique, social et technologique est un fait marquant de l'histoire de la région Asie-Pacifique au XXI<sup>e</sup> siècle. Cela étant, l'urbanisation de la région est un processus complexe et délicat. À mesure que se développent et prospèrent les zones urbaines, elles subissent le contrecoup de crises interdépendantes, qui ne sauraient être abordées selon les méthodes et les approches habituelles, tant elles requièrent des solutions novatrices et une nouvelle manière de concevoir le développement. On dénombre plusieurs enjeux majeurs, à savoir les insuffisances persistantes au niveau de l'infrastructure et la pénurie chronique de logements, la hausse du coût de la vie, l'augmentation de la demande d'énergie et de la pollution, l'aggravation des inégalités sociales, la disparition de la nature et des espaces verts, les effets toujours plus visibles des changements climatiques et la vulnérabilité accrue aux catastrophes, le tout conjugué aux conséquences prolongées de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19). La pandémie a révélé des vulnérabilités, à commencer par l'accès insuffisant aux services de base et la fragilité, voire la défaillance, des systèmes de soins de santé, et elle a exacerbé les disparités socioéconomiques en raison de la montée du chômage et des coûts, ce qui a fait sombrer de nombreuses personnes dans la pauvreté<sup>2</sup>. Toutes ces réalités, complexes, ont des répercussions importantes sur le développement spatial, social, économique et environnemental des villes de la région. Il est essentiel de saisir l'ampleur et la complexité de ces dossiers pour que les responsables des politiques et les praticiens puissent prendre des décisions éclairées afin que le développement urbain soit synonyme de transformation, de résilience et de durabilité. Les centres urbains de la région abritent actuellement 54 % de la population urbaine mondiale<sup>3</sup>, ce qui montre combien le développement urbain durable et la déclinaison des objectifs de développement durable au niveau local sont nécessaires pour préserver à long terme le bien-être des habitants de la région et la santé de la planète.

2. Pour faire face aux défis posés par l'urbanisation rapide, il est essentiel de mettre en place des processus de planification urbaine et territoriale solides, qui ont un effet direct sur la durabilité des villes. L'efficacité de la planification urbaine et territoriale dépend de l'existence de dispositifs législatifs et

<sup>1</sup> *Crisis Resilient Urban Futures: The Future of Asian and Pacific Cities 2023* (publication des Nations Unies, 2023).

<sup>2</sup> Ibid.

<sup>3</sup> *The Future of Asian and Pacific Cities: Transformative Pathways towards Sustainable Urban Development* (publication des Nations Unies, 2019).

réglementaires qui encadrent l'aménagement de l'espace et du territoire et aident les pouvoirs publics à gérer et à faire respecter ces dispositifs. En donnant la priorité à la planification urbaine et territoriale intégrée en tant que principe fondamental pour favoriser le développement urbain durable, les pays pourraient être en mesure de relever plus efficacement les défis d'une urbanisation et d'une croissance démographique rapides et de parvenir ainsi à une croissance plus équilibrée. L'urbanisation non planifiée peut toutefois poser des problèmes importants, en particulier dans les pays en développement qui s'urbanisent rapidement. Cette situation pèse sur la gestion de la planification urbaine et la durabilité environnementale, tout en exerçant une pression énorme sur les administrations locales déjà prises de court du fait des ressources et des capacités limitées pour répondre à la demande croissante de services urbains. La convergence de crises multiples aggrave encore ces difficultés, en augmentant la pression sur les systèmes urbains, en exacerbant les inégalités sociales et en accentuant la vulnérabilité face aux changements climatiques.

3. Les villes de la région sont confrontées à de nombreux problèmes liés aux effets des changements climatiques, d'où la nécessité de mettre en place des stratégies d'atténuation et d'adaptation, mais aussi de renforcer la résilience. Ces problèmes, comme la hausse des températures qui donne lieu à des canicules, l'augmentation du nombre de phénomènes météorologiques extrêmes tels que les typhons et les inondations, et le risque accru d'élévation du niveau de la mer pour les villes côtières, touchent tout particulièrement les populations les plus vulnérables. Face à ce constat, les villes redoublent d'efforts pour mettre en œuvre des stratégies d'adaptation aux changements climatiques et d'atténuation de leurs effets, en s'attachant à renforcer la résilience des infrastructures et à trouver des solutions naturelles aux problèmes urbains, en se tournant vers des sources d'énergie renouvelables, en privilégiant un urbanisme durable et en adoptant des politiques et des plans d'action locaux pour le climat axés sur la résilience climatique. Afin de relever ces défis, il faut également améliorer la collecte de données et les systèmes de suivi et favoriser la participation de tous les acteurs concernés, en particulier ceux qui sont les plus touchés.

4. À mesure qu'elles s'étendent et se développent, les villes contribuent fortement aux changements climatiques, puisqu'elles consomment de plus en plus d'énergie et que leurs modes de consommation et de production sont non durables. Ce mode de fonctionnement n'est pas viable et doit être revu, étant donné que la population urbaine de la région continue de croître. Plus de 70 % des émissions de la région sont générées dans les zones urbaines<sup>4</sup>. Cela est d'autant plus important que la région Asie-Pacifique totalise aujourd'hui plus de la moitié des émissions de gaz à effet de serre de la planète. En effet, les émissions de la région ont doublé depuis 1990, suivant en cela l'urbanisation croissante, en grande partie en raison de l'explosion de la demande d'électricité et de la croissance du secteur manufacturier et de celui des transports, avec des concentrations importantes dans les zones urbaines. Il est également urgent de s'attaquer aux conséquences des changements climatiques dans la région, qui sont particulièrement visibles dans les villes. Au cours des six dernières décennies, les températures dans la région Asie-Pacifique ont augmenté plus rapidement que la moyenne mondiale, ce qui a intensifié l'effet d'îlot de

---

<sup>4</sup> Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat, *Climate Change 2022: Mitigation of Climate Change - Contribution of Working Group III to the Sixth Assessment Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change*, Priyadarshi R. Shukla et al, dir. (Cambridge, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Cambridge University Press, 2022).

chaleur urbain et fait grimper en flèche la demande de solutions de refroidissement.

5. La pollution atmosphérique des villes s'est muée en crise régionale, la combinaison des émissions liées à l'énergie, aux transports, aux ménages, à l'industrie et à la biomasse, ainsi que d'autres polluants provenant du secteur du bâtiment, se concentrant dans les zones urbaines. Régulièrement, les villes de la région Asie-Pacifique se hissent au rang de celles ayant la pire qualité de l'air au monde. Or la pollution atmosphérique est reconnue comme l'un des problèmes environnementaux les plus pressants dans la région. La crise n'a fait que s'aggraver ces dernières années, entraînant une augmentation des décès prématurés, menaçant les moyens de subsistance et compromettant le développement durable de la région, en particulier dans de nombreuses villes où la pollution de l'air a empiré avec la croissance démographique. En 2019, le Programme des Nations Unies pour l'environnement a signalé que 2,3 milliards de personnes dans la région étaient exposées à la pollution atmosphérique, qui atteint des concentrations plusieurs fois supérieures aux valeurs en matière de pureté de l'air prescrites par l'Organisation mondiale de la Santé<sup>5</sup>. En 2022, 16 des 20 villes les plus polluées du monde se trouvaient dans la région Asie-Pacifique<sup>6</sup>. Afin de relever ces défis interdépendants que sont changements climatiques et pollution atmosphérique, il faut adopter des stratégies d'adaptation novatrices, penser des solutions collectives, collaborer à tous les niveaux de l'administration, améliorer la collecte de données et utiliser des éléments d'appréciation locaux – autant de facteurs essentiels pour accélérer l'action climatique et le développement durable en milieu urbain.

6. L'activité économique joue un rôle important dans la durabilité des villes, et la région Asie-Pacifique abrite certaines des économies jouissant de la croissance la plus rapide au monde. À mesure que ses villes se développent, elles créent un vaste potentiel d'essor pour les marchés et les produits numériques, contribuant ainsi à une croissance et à des investissements massifs dans le secteur du numérique. Les montants associés au marché de l'Internet des objets en Asie et dans le Pacifique pourraient se chiffrer à 436 milliards de dollars en 2026, un tiers de ce marché étant le fait du développement des villes dites « intelligentes »<sup>7</sup>. Les technologies numériques créent également de nouvelles opportunités d'emploi et contribuent à la croissance économique en permettant une augmentation de la productivité et une réduction des coûts de transaction. Les villes intelligentes d'Asie du Sud-Est ont le potentiel d'améliorer réellement la qualité de vie, car elles pourraient être à l'origine de 1,5 million d'emplois supplémentaires, à la faveur d'un environnement plus efficace et plus productif pour les entreprises et l'embauche<sup>8</sup>. Dans l'ensemble, la croissance du secteur du numérique est due à l'augmentation du nombre de ménages appartenant à la classe moyenne, à l'adoption généralisée des smartphones, à la pénétration croissante du commerce en ligne et à un nombre toujours plus important d'initiatives publiques visant à faire une large place au numérique dans les économies. Il n'en reste pas moins que la croissance et le développement des villes de la région n'ont rien d'homogènes. En effet, l'urbanisation non planifiée et non gérée entraîne une augmentation des

---

<sup>5</sup> *Air Pollution in Asia and the Pacific: Science-based Solutions* (publication des Nations Unies, 2018).

<sup>6</sup> IQAir, « 2017-2022 World's most polluted cities ». Disponible à l'adresse suivante : <http://www.iqair.com/us/world-most-polluted-cities> (page consultée le 15 janvier 2024).

<sup>7</sup> Denham Sadler, « Smart cities to fuel growth in IoT », *Information Age*, 27 avril 2021.

<sup>8</sup> McKinsey & Company, « Smart cities in Southeast Asia », document de travail, juillet 2018. Disponible à l'adresse suivante : <http://www.mckinsey.com/~media/mckinsey/business%20functions/operations/our%20insights/smart%20cities%20in%20southeast%20asia/mgi-smart-cities-in-southeast-asia.pdf>.

embouteillages, de la pollution et de la dégradation de l'environnement et contribue à l'accroissement des inégalités sociales et des disparités dans l'accès aux infrastructures. En outre, le fossé numérique est toujours plus marqué entre les villes, les pays et les sous-régions : il est donc essentiel de faire en sorte que la technologie et la connectivité numériques soient ouvertes à tous et de veiller à ce que les outils numériques soient largement maîtrisés de sorte que chacun puisse bénéficier des progrès technologiques.

7. Dans le contexte de la transformation numérique inclusive des centres urbains, il est urgent de se doter de politiques nationales cohérentes qui soutiennent et guident les autorités locales et la mise en œuvre de leurs stratégies axées sur les villes intelligentes. Il est essentiel de veiller à ce que personne ne soit laissé de côté, notamment en tenant compte des considérations liées au genre, au handicap et aux droits humains. On a parfois tendance à considérer, à tort, certains projets de développement de villes intelligentes comme une initiative isolée, et non pas comme partie intégrante d'un processus politique plus vaste et associant de multiples parties prenantes. La transformation numérique des services publics peut être amorcée afin d'améliorer l'accessibilité et de desservir les communautés historiquement marginalisées. L'exécution de projets de transformation numérique devrait être guidée par des politiques à long terme, centrées sur les individus et visant à réduire les écarts d'accès, et cela dans un environnement socialement diversifié et favorable aux pauvres. Le but est de tendre vers une conception plus globale de l'exploitation de l'innovation numérique au service du développement durable et de l'action climatique.

8. Les problèmes de financement auxquels sont confrontées les villes de la région Asie-Pacifique sont multiples et constituent des obstacles considérables au développement urbain durable. Faute de recettes locales suffisantes, les villes ont du mal à répondre à la demande croissante de services et d'infrastructures et on constate un déficit d'investissement important pour des projets urbains essentiels dans des domaines tels que les transports, l'approvisionnement en eau et la résilience aux changements climatiques. La présence d'implantations sauvages et l'inégalité croissante de revenus dans les zones urbaines compliquent encore l'allocation de ressources et le financement équitable. La faible capacité d'emprunt des municipalités, les problèmes de gouvernance et la corruption peuvent détourner les ressources des projets essentiels, tandis que l'informatisation de la sphère financière déclenche des problèmes de cybersécurité et présuppose que tout le monde ait accès à Internet. Parmi les autres défis, citons les difficultés qu'ont les villes à accéder à des financements à long terme et le manque de données relatives à leurs flux financiers. Pour résoudre ces problèmes, il est nécessaire de mettre en place des mécanismes de financement novateurs, d'améliorer les structures de gouvernance, de renforcer les capacités au niveau local, de s'engager en faveur d'un développement urbain durable et inclusif et de promouvoir la collaboration entre gouvernements, secteur privé et organisations internationales afin de trouver des solutions efficaces.

9. Comblé le déficit de financement de la lutte contre les changements climatiques en milieu urbain est impératif, compte tenu des défis posés par l'urbanisation rapide et des effets cumulés de ces changements sur les villes. Pour relever ces défis de financements de manière globale, il est essentiel de renforcer les régimes de recettes locales, d'améliorer la collaboration entre les secteurs privé et public par l'intermédiaire de mécanismes tels que les partenariats public-privé et de veiller à ce que la société civile soit activement associée. Il est également essentiel de reconnaître l'importance d'une transition juste et d'assurer l'inclusion des groupes vulnérables dans les initiatives de

financement de l'action climatique, ainsi que de tirer parti de la transition numérique pour doter les collectivités locales d'outils de gestion financière plus efficaces. Il est primordial d'adopter une approche globale associant les organismes publics et la société dans son ensemble, en particulier pour aborder les questions complexes liées au secteur informel dans les zones urbaines.

## **II. Recommandations pour une politique de développement urbain durable**

10. Dans le présent document, on trouvera des recommandations en matière de politique de développement urbain durable, axées sur quatre domaines thématiques : la planification urbaine et territoriale ; la résilience urbaine et l'action climatique ; la transition numérique inclusive des villes et le financement des villes. Ces recommandations sont le fruit de divers dialogues régionaux, notamment le huitième Forum Asie-Pacifique de l'urbanisation, qui s'est tenu à Suwon (République de Corée), du 23 au 25 octobre 2023, et du rapport phare intitulé *Crisis Resilient Urban Futures: The Future of Asian and Pacific Cities 2023*, élaboré conjointement par la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique, le Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat), la Banque asiatique de développement, la ville de Suwon et l'Université de Melbourne. Les concertations régionales sont fondamentales pour mobiliser les diverses parties prenantes et les représentant(e)s de la région Asie-Pacifique afin de relever les nombreux défis posés par l'urbanisation rapide et les changements climatiques et de saisir les multiples opportunités qui y sont associées. Les partenariats axés sur la collaboration et les dialogues régionaux jouent également un rôle essentiel en contribuant à l'élaboration de politiques et d'initiatives qui cadrent avec les objectifs de développement durable. Les recommandations relatives au développement urbain durable dans la région Asie-Pacifique présentées ci-dessous, qui sont extraites du rapport phare, sont l'aboutissement de ces dialogues régionaux et le fruit des contributions d'experts. L'accent y est mis sur le bien-fondé de la planification urbaine et territoriale porteuse de transformation, des initiatives climatiques orientées vers l'action, de la transition numérique inclusive et du soutien technologique, des mécanismes financiers novateurs et du renforcement des capacités.

11. La promotion du développement urbain durable dans la région nécessite des investissements importants dans les processus de planification urbaine et territoriale, la législation et les cadres réglementaires, ainsi qu'un renforcement des capacités de mise en œuvre aux niveaux national et local. Il faut également créer des infrastructures et des espaces publics accessibles et verts, faire participer activement les riverains et assurer un développement territorial équilibré, inclusif et équitable. L'urbanisme joue un rôle essentiel dans la promotion de la durabilité, car les urbanistes, les responsables politiques et les promoteurs doivent tenir compte du maillage complexe de systèmes au sein des villes et des avantages de concevoir des espaces urbains compacts, à faible émission de carbone, résilients et bien organisés. En agissant ainsi, ils peuvent trouver des solutions à de nombreux problèmes, notamment les problèmes de mobilité, assurer un accès universel et équitable aux services et offrir des logements abordables, en particulier pour les habitants des implantations sauvages. La planification intégrée et inclusive est cruciale, car elle privilégie une démarche qui englobe les dimensions sociale, économique et environnementale. L'aménagement urbain doit donner la priorité aux besoins des groupes vulnérables, tels que les personnes âgées, les femmes, les personnes handicapées et les jeunes, afin de créer des villes plus agréables à vivre et plus inclusives. La collaboration entre les pouvoirs publics, le secteur privé, la société civile, les universités et les communautés locales est essentielle

pour que les villes puissent atteindre ces objectifs et renforcer la résilience, réduire les inégalités et promouvoir une urbanisation durable. Cela vaut pour les mégapoles, les villes secondaires et les centres urbains plus petits, car les municipalités de toutes tailles sont confrontées à des problèmes de développement urbain dans la région Asie-Pacifique. Les recommandations en matière d'urbanisme et d'aménagement du territoire énoncées dans le rapport phare sont les suivantes : a) créer un environnement politique propice à un urbanisme porteur de transformation et résilient, rendu possible par une gouvernance à plusieurs échelons ; b) assurer le renforcement des capacités et la coordination aux fins d'une planification urbaine et d'une action locale efficaces ; c) élaborer des politiques, des stratégies et des réglementations holistiques en matière de logement, d'urbanisme et de gestion des risques de catastrophe afin de résoudre la crise des prix du logement dans les villes et d) promouvoir l'aménagement de quartiers et de villes intégrés, compacts et à usage mixte, le tout grâce aux transports publics et à la mobilité active, afin d'atteindre les objectifs en matière de climat et de durabilité.

12. La résilience urbaine et l'action climatique sont nécessaires pour faire face aux conséquences des changements climatiques qui menacent les centres urbains en Asie et dans le Pacifique. La région est vulnérable aux phénomènes météorologiques extrêmes et aux risques liés au climat, ce qui a des répercussions majeures sur les villes. Les conséquences de l'urbanisation rapide, associées à l'augmentation des émissions de gaz à effet de serre, à des infrastructures inadéquates, à des ressources financières limitées et à des priorités de développement concurrentes, font qu'il est compliqué de mettre en œuvre des mesures efficaces d'atténuation des changements climatiques. Le rapport phare énonce plusieurs recommandations concernant le développement de villes à faible émission de carbone et résilientes dans la région Asie-Pacifique, ainsi que la création d'un environnement favorable aux niveaux national et régional, à savoir : a) faire des communautés urbaines les principaux acteurs de renforcement de la résilience face aux chocs climatiques et aux autres chocs ; b) concevoir des moyens d'adaptation novateurs adaptés à l'espace urbain pour faire face aux risques climatiques existants et nouveaux ; c) améliorer la collecte de données et d'éléments d'appréciation locaux afin d'alimenter et d'accélérer l'action climatique dans les villes ; d) passer à des sources d'énergie à faible intensité de carbone pour résoudre la crise énergétique dans les villes ; e) mettre sur pied des plateformes de suivi et d'intégration de l'action climatique à divers niveaux, ainsi que de communication d'informations et de vérification et f) optimiser et mettre en valeur l'espace naturel en milieu urbain pour faire face aux crises liées au climat, à la pureté de l'air et à la biodiversité.

13. Les nouveaux enjeux liés à la transformation numérique inclusive des villes ont montré qu'il était nécessaire de mettre en place des politiques nationales cohérentes qui permettent une intégration verticale du soutien apporté aux administrations locales. La transformation numérique des villes dans le contexte du développement urbain durable devrait viser à assurer l'inclusivité, l'accessibilité et la répartition équitable des technologies numériques, en particulier dans les zones où les infrastructures et les ressources sont limitées. Il est important de miser sur les partenariats avec le secteur privé afin de stimuler l'innovation, mobiliser les investissements et mettre en œuvre des solutions numériques à grande échelle, ce qui permettra en fin de compte d'accélérer les progrès de la région vers la construction de villes intelligentes qui soient durables et inclusives. Les recommandations formulées dans le rapport phare auxquelles les responsables politiques doivent accorder une attention immédiate afin d'exploiter les possibilités offertes par le numérique dans un contexte urbain, sont les suivantes : a) mettre au point des politiques

nationales en faveur de villes intelligentes centrées sur l'humain et appelées à stimuler un développement urbain inclusif et durable ; b) renforcer la capacité de gouvernance urbaine à tous les niveaux pour concevoir et mettre en œuvre des stratégies numériques inclusives résolument tournées vers la résilience et c) promouvoir la participation des citoyens et les partenariats multipartites pour favoriser les transformations numériques dans les villes.

14. Être à même de financer les politiques d'urbanisme est essentiel afin de progresser vers la réalisation des objectifs de développement durable dans la région Asie-Pacifique. Il faut pour cela disposer de ressources financières suffisantes pour investir dans les secteurs clefs que sont les infrastructures, le logement, les soins de santé, l'éducation et les services sociaux, autant de facteurs essentiels au développement urbain durable et inclusif. Cependant, entre la pandémie de COVID-19 et les multiples crises qui continuent de peser sur les capacités financières de nombreux gouvernements de la région, la marge de manœuvre budgétaire pour allouer des fonds au développement urbain est limitée. Il est urgent de faire appel à des mécanismes de financement novateurs, des partenariats public-privé et une coopération nationale et internationale pour combler le déficit de financement des villes et faire en sorte que la région soit résiliente et à même de progresser vers la déclinaison des objectifs au niveau local. Les recommandations stratégiques formulées dans le rapport phare sont les suivantes : a) élargir, diversifier et développer la collecte de recettes dans les municipalités pour stimuler la reprise économique locale ; b) mettre en place un cadre transparent pour les transferts entre administrations afin d'accroître la résilience économique face aux chocs futurs ; c) veiller à ce que les dispositifs de financement fondés sur le capital foncier aillent dans le sens du développement de zones urbaines compactes et polycentriques ; d) créer des cadres politiques, réglementaires et incitatifs plus stables et plus prévisibles afin d'encourager les investissements du secteur privé visant à stimuler la relance de l'économie urbaine et e) promouvoir des environnements porteurs pour faciliter un financement urbain adapté aux réalités climatiques et des instruments de financement municipal à l'appui de l'action locale en faveur du climat.

15. En somme, toutes les recommandations ci-dessus concernant le développement urbain durable dans la région Asie-Pacifique insistent sur l'importance d'une planification urbaine porteuse de transformation et résiliente, d'un renforcement des capacités et d'une coordination entre les parties prenantes. Elles montrent qu'il faut adopter des politiques détaillées en matière de logement, d'urbanisme et de gestion des risques de catastrophe pour résoudre la crise du logement et préconisent la création d'environnements urbains intégrés et compacts à usage mixte, faisant la part belle aux moyens de transport durables qui améliorent la mobilité et l'accès aux services et à l'emploi. En outre, selon les recommandations, il est essentiel de faire participer les communautés au renforcement de la résilience des villes face aux chocs climatiques et aux autres chocs, de définir des stratégies d'adaptation novatrices, d'améliorer la collecte de données et de passer à des sources d'énergie à faible émission de carbone. L'importance d'une transformation numérique inclusive et équitable, ainsi que de la mobilisation des citoyens et des partenariats multipartites, y est mise en avant. Il est également recommandé d'élargir la collecte de recettes municipales, de procéder à des transferts transparents entre les administrations, de mettre en place un financement basé sur le capital foncier, de créer des cadres politiques stables pour les investissements du secteur privé et un environnement propice à un financement des villes tenant compte du climat, afin de soutenir l'action climatique locale et les progrès vers la réalisation des objectifs de développement durable dans la région. Dans l'ensemble, ces recommandations montrent qu'il est important

d'adopter des politiques novatrices et de coordonner l'action des parties concernées pour relever les défis posés par l'urbanisation rapide et les changements climatiques, ce qui aidera la région à progresser vers la réalisation des objectifs de développement durable.

### **III. Engagements communs des administrations nationales et locales en faveur du développement urbain durable**

16. Dans le contexte du développement urbain durable dans la région Asie-Pacifique, les autorités nationales jouent un rôle crucial dans la définition des politiques nationales, l'allocation des ressources, l'établissement de cadres réglementaires et le soutien au renforcement des capacités des autorités locales. Elles suivent également l'avancement des progrès, coordonnent les efforts et facilitent la collaboration entre les parties prenantes. Les collectivités locales sont ensuite chargées de transposer les politiques de l'administration centrale au niveau municipal, dans des domaines tels que l'aménagement du territoire, le développement des infrastructures, la prestation de services, la mobilisation de la population, la protection de l'environnement et le développement économique. Cette répartition des rôles permet une approche coordonnée du développement urbain, les administrations nationales fournissant la vision et les ressources globales et les collectivités locales exécutant les stratégies et les actions qui favorisent la durabilité et améliorent le bien-être des citoyens.

17. Les rôles que jouent les pouvoirs publics dans le développement urbain durable sont décrits dans la section suivante, tel qu'il ressort de la session de haut niveau du huitième Forum Asie-Pacifique de l'urbanisation, coprésidé par le Ministère de l'aménagement du territoire, de l'infrastructure et des transports de la République de Corée et le Ministère du développement des collectivités locales de Malaisie, au cours de laquelle les États membres<sup>9</sup> ont échangé leurs vues, fait part de leurs engagements et discuté des partenariats régionaux et internationaux dans le contexte du développement urbain durable et de l'alignement de leur action sur le Programme de développement durable à l'horizon 2030. La planification urbaine et territoriale durable, les politiques urbaines intégrées, l'inclusivité, la collaboration et les partenariats, l'action climatique et la gestion des risques de catastrophe, la technologie, la croissance économique et le financement des villes sont tous apparus comme des éléments fondamentaux pour façonner un avenir durable pour les centres urbains. Plusieurs déclarations nationales ont été prononcées au niveau ministériel.

18. Le renforcement de la gouvernance à plusieurs niveaux et l'intégration verticale des cadres législatifs nationaux avec les politiques locales d'aménagement du territoire, les plans directeurs d'urbanisme et les politiques de zonage peuvent donner naissance à des espaces urbains à la fois équilibrés et durables, en réduisant au minimum l'impact sur l'environnement, en atténuant les effets des changements climatiques et en encourageant les approches participatives. Dans la gestion des environnements urbains, les responsables politiques doivent trouver un équilibre entre la croissance économique, la durabilité environnementale et l'inclusion sociale. L'adoption d'une approche intégrée au moyen de la planification urbaine et territoriale, qui suppose la participation active des communautés locales aux processus décisionnels, est essentielle afin que l'urbanisation ait le moins d'impact possible sur l'environnement. Pour relever les défis posés par l'urbanisation rapide, il faut élaborer des cadres législatifs et réglementaires nationaux. Ces

<sup>9</sup> Arménie, Cambodge, Chine, États-Unis d'Amérique, Fidji, Géorgie, Inde, Indonésie, Îles Salomon, Kiribati, Malaisie, Népal, Pakistan, Philippines, République démocratique populaire lao, Sri Lanka, Tadjikistan, Timor-Leste, Tonga et Turkménistan.

cadres constituent des outils essentiels pour encadrer et réglementer l'urbanisation, en mettant l'accent sur la protection de l'environnement et la mobilisation de la population. Les initiatives et les plans visant à assurer un développement équilibré supposent souvent de s'appuyer sur les technologies numériques dans les opérations d'aménagement urbain, de décentraliser la conduite des affaires publiques et d'encourager la prise de décision participative au niveau communautaire. Ce type d'approche collaborative et inclusive renforce les communautés locales et va dans le sens des objectifs mondiaux de développement durable.

19. Compte tenu de la fréquence et de l'intensité croissantes des catastrophes dans la région, la réduction des risques de catastrophe et la résilience urbaine sont essentielles pour les villes de l'Asie et du Pacifique. Il importe que les villes évaluent l'état du parc immobilier et des infrastructures existantes et promeuvent les énergies vertes et les principes d'économie d'énergie afin d'atténuer les risques liés aux catastrophes naturelles. En effet, des approches proactives s'imposent pour renforcer la résilience des villes face aux changements climatiques et aux problématiques liées à l'environnement.

20. L'inclusion est une condition essentielle pour créer des environnements urbains garantissant une certaine équité et qui soient accessibles à tous les citoyens, une attention particulière devant être accordée aux groupes marginalisés, notamment les personnes âgées, les femmes, les personnes handicapées et les jeunes. La transposition des principes internationaux, tels que ceux énoncés dans la Convention relative aux droits des personnes handicapées, dans le droit interne, est un mécanisme qui permet d'accroître l'inclusivité. Plusieurs programmes et initiatives visant à améliorer la vie des personnes handicapées ont été mis en œuvre dans la région, notamment la création, dans un des pays de la région, d'une base de données sur ces personnes et le lancement de campagnes nationales visant à leur assurer l'accès universel aux infrastructures physiques. L'objectif principal de ces initiatives est d'intégrer les personnes handicapées dans les programmes de développement nationaux, en mettant l'accent sur l'investissement dans des infrastructures urbaines accessibles. La vision partagée par les États membres est de créer des environnements urbains véritablement inclusifs qui répondent aux besoins de tous les groupes de la société. Pour qu'il y ait une véritable inclusivité, il faut ne laisser personne de côté et s'engager à respecter ce principe moyennant le renforcement des politiques et l'adoption de stratégies et d'initiatives adaptées.

21. Les zones urbaines jouent un rôle essentiel dans la croissance et la transformation économiques. La rénovation urbaine et le développement urbain durable, qui contribuent fortement à la relance économique, devraient mettre l'accent sur l'atténuation des changements climatiques et l'adaptation à leurs effets. Pour les administrations nationales et locales, les villes présentent un potentiel important en ce qu'elles sont les moteurs de la croissance et de l'innovation. Des réformes sont nécessaires en vue de maximiser la contribution des zones urbaines à l'économie nationale, l'accent devant être mis sur l'implication des communautés dans les processus de prise de décision, sur les opportunités d'ouverture culturelle et d'éducation de tous les citoyens et sur les politiques qui promeuvent un développement urbain équitable.

22. Les villes doivent atteindre l'objectif de zéro émission nette pour témoigner de leur volonté de relever les défis liés au climat. Il convient de prendre des engagements plus fermes dans les domaines suivants : économie circulaire, utilisation de véhicules électriques et construction des infrastructures nécessaires à leur fonctionnement, et neutralité carbone. La transition amorcée dans certains pays et certaines villes en faveur de telles

initiatives permet d'illustrer les pratiques et mécanismes durables qui sont nécessaires pour stimuler la croissance économique d'une manière respectueuse de l'environnement.

23. Le financement de l'aménagement urbain est un élément essentiel du développement urbain durable. Il existe plusieurs stratégies qui permettraient de remédier au défaut de financement de la lutte contre les changements climatiques en milieu urbain et de dégager des ressources financières suffisantes pour mettre en œuvre des initiatives urbaines durables, à savoir : tirer parti des mécanismes de collecte des recettes locales, développer la collaboration entre les secteurs privé et public par le canal de partenariats public-privé et assurer la participation de la société civile aux mécanismes de financement. Il est important d'être conscient que la transition doit être juste et qu'il faut tenir compte des groupes vulnérables dans les stratégies financières. Le passage au numérique est un ressort qui peut être utilisé pour doter les collectivités locales d'outils et de mécanismes financiers plus efficaces. La transformation numérique est considérée comme un mécanisme permettant d'améliorer la transparence et de mieux garantir le respect du principe de responsabilité dans le financement des projets urbains.

24. Dans l'ensemble, ces points témoignent d'une volonté collective de construire des villes qui sont à la fois économiquement dynamiques tout en étant respectueuses de l'environnement, inclusives et à même de faire face aux enjeux du XXI<sup>e</sup> siècle. Alors que les pays de la région Asie-Pacifique connaissent une urbanisation galopante dans un contexte de crises multiples, le partage des enseignements tirés, des données d'expérience, des recommandations et des engagements constitue autant de pistes précieuses pour créer des environnements urbains durables, qui n'excluent personne et permettent de relever des défis complexes. En prenant en compte ces recommandations fondamentales et en travaillant de concert, les parties prenantes et les acteurs urbains peuvent ouvrir la voie à un avenir plus radieux et plus durable pour tous les habitants des villes.

#### **IV. Coopération régionale et partenariats axés sur la collaboration en faveur d'un développement urbain durable**

25. À la soixante-dix-neuvième session de la Commission, les États membres ont adopté la résolution 79/7 sur la promotion de la coopération régionale pour le développement urbain durable et l'adaptation des objectifs de développement durable au contexte local en Asie et dans le Pacifique. La résolution fournit un cadre pour guider la coopération régionale et les efforts des partenaires de développement désireux de construire un avenir prospère et durable pour l'Asie et le Pacifique. Conformément à la résolution, qui encourage les membres et les membres associés à partager des connaissances fondées sur des données factuelles, des bonnes pratiques et des enseignements tirés de l'expérience, plusieurs approches peuvent être suivies pour donner une impulsion aux initiatives de proximité en tenant compte des réalités locales, qu'il s'agisse de la réalisation d'examen locaux et infranationaux volontaires, de l'adaptation au contexte local des objectifs de développement durable, en particulier l'objectif 11 (Villes et communautés durables), du renforcement de la gouvernance à divers niveaux et de la participation multipartite pour améliorer le multilatéralisme inclusif et la coopération régionale. La coopération régionale joue du reste un rôle décisif pour passer de la recommandation à l'action.

26. Les États membres ont plusieurs moyens de collaborer pour faire avancer le développement urbain durable dans la région, notamment en s'efforçant d'adapter les objectifs de développement durable aux réalités locales grâce à des examens locaux volontaires, en élaborant des plans d'action locaux sur le climat et en soutenant les initiatives visant à créer des villes intelligentes. En travaillant collectivement sur des stratégies nationales en faveur de la création de villes intelligentes, on peut tirer parti de l'innovation numérique afin de relever les défis liés à l'urbanisation rapide et aux changements climatiques : on renforce ainsi la résilience des villes ainsi que leurs capacités à surmonter les crises multiples. Les États membres ont également noté qu'il importait de continuer à collaborer avec la Commission par l'intermédiaire de plateformes de partage des connaissances, d'ateliers, de forums et de plateformes numériques permettant de témoigner des initiatives réussies et de mettre en commun les meilleures pratiques, ainsi que pour faciliter la collaboration dans le domaine de la recherche en vue de favoriser l'échange de données d'expérience et d'enseignements en matière de développement urbain.

27. Le communiqué de haut niveau publié par les ministres et les hauts fonctionnaires des pays ayant participé au huitième Forum Asie-Pacifique de l'urbanisation exprime un consensus régional volontaire sur la question du développement urbain durable. Ce document témoigne de l'intention des signataires de faire des villes de l'Asie et du Pacifique des moteurs du progrès en faveur du développement urbain durable et de l'action climatique. Il s'agit d'une déclaration tendant à ce que la région adapte les objectifs de développement durable aux contextes locaux et accorde plus d'importance au Nouveau Programme pour les villes, afin d'assurer un avenir plus durable, équitable et prospère pour les villes, au moyen de mesures prioritaires et de partenariats axés sur la collaboration.

28. Le communiqué énumère plusieurs priorités : a) promouvoir la planification urbaine et territoriale intégrée ; b) favoriser une gouvernance climatique à plusieurs niveaux ; c) donner la priorité à des politiques urbaines inclusives pour répondre aux besoins de toutes les communautés marginalisées et vulnérables, ce qui suppose d'investir dans les services de base et dans le logement ; d) soutenir la création d'un environnement favorable pour attirer les investissements publics et privés dans les infrastructures urbaines aux fins de la réalisation des objectifs de développement durable au niveau local et e) reconnaître le potentiel de la technologie pour stimuler l'innovation afin d'accélérer la mise en œuvre des objectifs dans certains secteurs, comme les transports, la gouvernance et les services publics.

29. En ce qui concerne les partenariats axés sur la collaboration, les signataires du communiqué : a) soutiennent l'action collaborative pour relever les défis complexes posés par l'urbanisation non planifiée ; b) encouragent les politiques à tous les niveaux à favoriser les synergies et à donner une cohérence aux cadres politiques urbains ; c) recherchent des partenariats axés sur la collaboration entre les gouvernements, les entreprises, la société civile et les communautés locales afin de trouver des solutions novatrices, d'affecter les ressources de manière rationnelle et d'obtenir des résultats équitables en matière de développement urbain ; d) encouragent le dialogue et la collaboration afin de puiser dans la sagesse collective, de promouvoir l'appropriation, de mieux faire connaître les objectifs de développement urbain durable et susciter une volonté de les atteindre et e) reconnaissent que la mise en place de mécanismes solides de coopération régionale dans la région Asie-Pacifique permettra l'apprentissage mutuel, la reproduction de méthodes

efficaces et l'identification de solutions adaptées aux différents contextes, donnant ainsi plus de poids aux initiatives de développement urbain durable.

30. Il est indispensable de mettre en place une gouvernance multisectorielle et multiniveau pour promouvoir la durabilité urbaine et les partenariats axés sur la collaboration dans l'ensemble de la région. Les politiques à tous les niveaux doivent favoriser l'inclusion et les synergies et harmoniser les cadres d'urbanisme, en amenant les pouvoirs publics, les organismes régionaux, les autorités locales et les autres parties concernées à exploiter les ressources et les compétences afin d'élaborer des stratégies conjointes globales visant à promouvoir une croissance urbaine durable, résiliente et ouverte à tous. Les partenariats axés sur la collaboration aident les pays à définir et à adopter des approches inclusives qui tiennent compte des divers besoins de leurs populations. En collaborant, les pays peuvent échanger des informations précieuses sur ce qui fonctionne et ce qui ne fonctionne pas dans des contextes différents. Les concertations et la collaboration entre les administrations nationales et locales, le secteur privé et les communautés locales peuvent faire ressortir la sagesse collective, promouvoir l'appropriation et susciter une prise de conscience et un engagement accrus en faveur des objectifs de développement urbain durable. Des projets de collaboration, financés conjointement par des organisations régionales, des administrations locales et des donateurs, peuvent également être lancés pour trouver des solutions aux principaux problèmes des villes, en favorisant un sentiment de responsabilité partagée.

31. Les concertations régionales permettent de renforcer la mobilisation et la solidarité. Les pays peuvent faire valoir collectivement leurs priorités en matière de développement urbain sur la scène régionale et mondiale et afficher leurs réalisations. La coopération régionale, notamment en matière de promotion et de renforcement des ressources en faveur de projets d'urbanisme, permettra de trouver plus rapidement des solutions. La mise en place, dans la région Asie-Pacifique, de mécanismes solides pour la coopération Nord-Sud, Sud-Sud, triangulaire, sans oublier la coopération entre les villes, permettra l'apprentissage entre pairs, la reproduction de modèles réussis et l'identification de solutions adaptées à divers contextes. En favorisant le soutien mutuel et l'échange de connaissances, la coopération régionale donnera plus d'impact aux initiatives de développement urbain durable.

32. Malgré ces avantages, les partenariats axés sur la collaboration et le dialogue régional posent également des problèmes, notamment en raison de la non-concordance des intérêts et des contraintes en matière de ressources. Des efforts devraient être faits pour garantir l'inclusivité et apporter un soutien aux États membres dont les ressources sont limitées. Des forums régionaux et nationaux sur les questions ayant trait aux villes devraient être organisés, avec des objectifs et des ordres du jour clairs, de sorte que les discussions et les initiatives restent axées sur des objectifs communs. Des efforts devraient être faits pour associer tous les États membres de la région, indépendamment de leur taille ou de leurs ressources, afin de garantir l'inclusivité. En fournissant aux autorités nationales et infranationales une assistance technique axée sur les besoins et un soutien en matière de renforcement des capacités, on peut faire en sorte qu'elles participent activement à des initiatives concertées. Les initiatives de coopération régionale devraient viser à favoriser la confiance et la collaboration entre les pays. En somme, les partenariats axés sur la collaboration et les concertations régionales sont des piliers essentiels du développement urbain durable dans la région. En mettant en commun les connaissances et les ressources et en travaillant ensemble, les pays peuvent surmonter les obstacles communs à plusieurs villes, promouvoir l'inclusion et

progresser vers la réalisation des objectifs de développement durable. Certes, la collaboration n'a rien d'aisée, mais en se concertant pour définir des objectifs clairs, promouvoir l'inclusivité et faciliter l'assistance technique, les pays peuvent surmonter les difficultés et dessiner les contours d'un avenir plus serein et plus durable pour les villes de tous les pays de la région.

## **V. Questions portées à l'attention de la Commission**

33. La Commission est invitée à prendre note des résultats du huitième Forum Asie-Pacifique de l'urbanisation afin d'éclairer les activités futures du secrétariat relatives au développement urbain durable, dans la perspective de la huitième session du Comité de l'environnement et du développement, qui se tiendra à Bangkok du 16 au 18 octobre 2024, et de la douzième session du Forum urbain mondial, qui se tiendra au Caire du 4 au 8 novembre 2024.

34. La Commission souhaitera peut-être aussi donner des orientations sur le renforcement des activités du secrétariat en matière de coopération technique, de forums urbains régionaux et de partenariats visant à concrétiser le développement urbain durable et à adapter les objectifs de développement durable au contexte local, notamment en renforçant le soutien régional aux examens locaux et infranationaux volontaires.

35. Les membres et les membres associés sont invités à faire part de leurs suggestions pour améliorer la coopération régionale afin de renforcer la capacité des villes à mettre en œuvre de manière intégrée l'Accord de Paris, le Nouveau Programme pour les villes et le Programme de développement durable à l'horizon 2030.

---